

Vidange

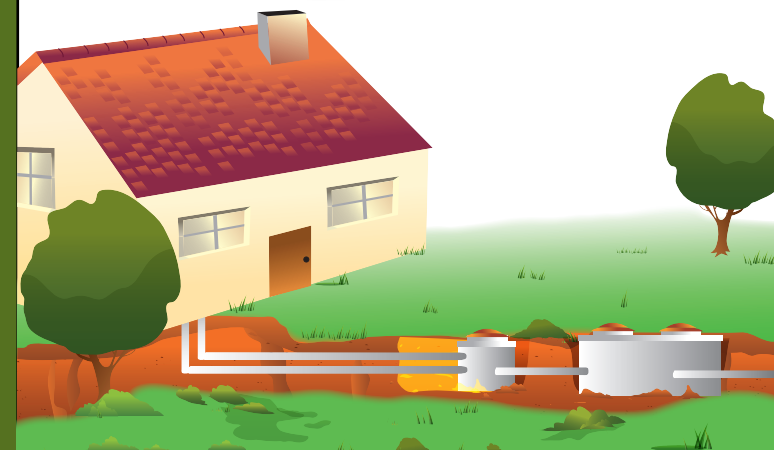
Installations autonomes
individuelles

La Communauté de Communes des Sablons et
son Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)
vous accompagnent au quotidien

TARIFS FIXES

PRIX COMPÉTITIFS

Prestation de vidange de la fosse
à partir de **275 € TTC**



Pour contacter le SPANC :

Par mail : spanc@cc-sablons.fr

Par courrier : C.C.S., 2 rue de Méru
60175 Villeneuve-les-Sablons

Par téléphone :

03 44 22 01 60

Vous pouvez vous procurer le bon de commande, le tarif des prestations ainsi que le règlement du service de vidange :

- Sur le site internet de la Communauté de Communes des Sablons : www.cc-sablons.fr
- A la Communauté de Communes des Sablons



Le SPANC au service de l'utilisateur et de l'environnement

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de la Communauté de Communes des Sablons vous propose une intervention complète de vidange, réalisée sous le contrôle du SPANC, dans des conditions techniques optimales et dans le respect de l'environnement, à des prix compétitifs.

Un service de qualité

A la demande du SPANC, l'entreprise qui a été retenue après une consultation publique, réalise une tournée comprenant plusieurs vidanges à l'aide d'un camion hydrocureur recycleur capable de déshydrater directement les boues pompées. L'objectif est de séparer les matières solides et l'eau à l'aide de polymères. L'eau ainsi isolée est ensuite réinjectée dans la fosse, garantissant immédiatement son bon fonctionnement.

Un geste écologique

L'organisation par campagnes de vidange permet d'optimiser les déplacements et la consommation de carburant. L'utilisation du camion hydrocureur recycleur, peu gourmand en eau, valorise les sous-produits issus de la déshydratation.

La prestation de base (1.1) comprend :

- La vidange et le curage haute pression de vos installations (fosse, bac dégraisseur, regard...) jusqu'à 4000 litres et 30 mètres de tuyau (distance entre le camion et la fosse).
- La remise en eau et un test de bon écoulement
- Le transport et le recyclage des boues
- La délivrance d'un bordereau de suivi

Vos démarches :

Les usagers du SPANC doivent tout d'abord :

1 Se procurer et remplir le bon de commande en indiquant leurs coordonnées, en précisant leur demande et en déclarant la date d'achèvement de l'habitation afin d'appliquer la T.V.A. correspondante*.

2 Le renvoyer au SPANC par courrier à Communauté de Communes des Sablons, 2, rue de Méru - 60175 Villeneuve-les-Sablons ou par mail à spanc@cc-sablons.fr

Après collecte des demandes, le SPANC organise les campagnes de vidange. Il transmet les dossiers à l'entreprise et celle-ci vous contacte ensuite pour convenir d'un rendez-vous.

Le jour de l'intervention :

Vous ou votre représentant êtes obligatoirement présent. Une fois l'intervention terminée, le technicien vous remettra un bordereau de suivi des matières de vidange et un rapport d'intervention qu'il vous demandera de signer. Vous recevrez par courrier une copie des documents ainsi qu'un titre de paiement (environ 1 mois après l'intervention) à régler au Trésor Public.

* Les travaux d'entretien sont soumis au taux réduit de T.V.A. à 10 % prévu par l'article 279-0 bis du CGI lorsqu'ils sont réalisés pour les besoins de locaux d'habitation achevés depuis plus de deux ans. Les habitations de moins de deux ans sont soumises à un taux de TVA de 20 %. Toutefois, pour les vidanges d'urgence, quelle que soit l'âge des locaux d'habitations, la T.V.A. est de 10 %.

Tarifs*

*Tarifs en vigueur au 1er juillet 2026 susceptibles d'évoluer en fonction des révisions applicables dans le cadre du marché public

Désignation des prestations	Prix TTC (TVA 10%)	Prix TTC (TVA 20%)
Curage d'une installation d'assainissement non collectif	275 €	300 €
Curage en urgence d'une installation d'assainissement non collectif	396 €	432 €
Plus-value pour une mise en place de tuyaux d'aspiration d'une longueur supérieure à 30 mètres par tranche de 10 mètres supplémentaires	44 €	48 €
Plus-value pour vidange supérieure à 4 000 litres par tranche de 1 000 litres	55 €	60 €
Plus-value pour dégagement des regards enterrés (tarif à l'heure)	165 €	180 €
Forfait dans le cas où la prestation de vidange ne peut être effectuée, après déplacement du prestataire (absence de l'utilisateur, installation non localisable...)	198 €	216 €
Vidange d'un bac dégraisseur seul comprenant le transport et le dépotage des graisses dans un site agréé	330 €	360 €
Entretien d'un préfiltre seul, indépendant de la fosse	214,50 €	234 €